

Portrait <sup>des</sup>  
**paysages**  
<sup>de</sup> Nouvelle-Aquitaine



Éditions Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine 2019  
avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine



# Sommaire

Introduction	4
Secteurs paysagers régionaux	6
Contexte et méthode	8
Estuaire de la Gironde	10
Vallées principales	16
Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine	24
Le paysage au service de la biodiversité	25
Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine	26
Bibliographie	28



# Introduction

Le « portrait » des paysages de la région Nouvelle-Aquitaine est un travail réalisé par l'antenne Paysage du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Mené à l'échelle des 12 départements que compte la nouvelle région, entre avril 2017 et 2018, il se destine à un large public.

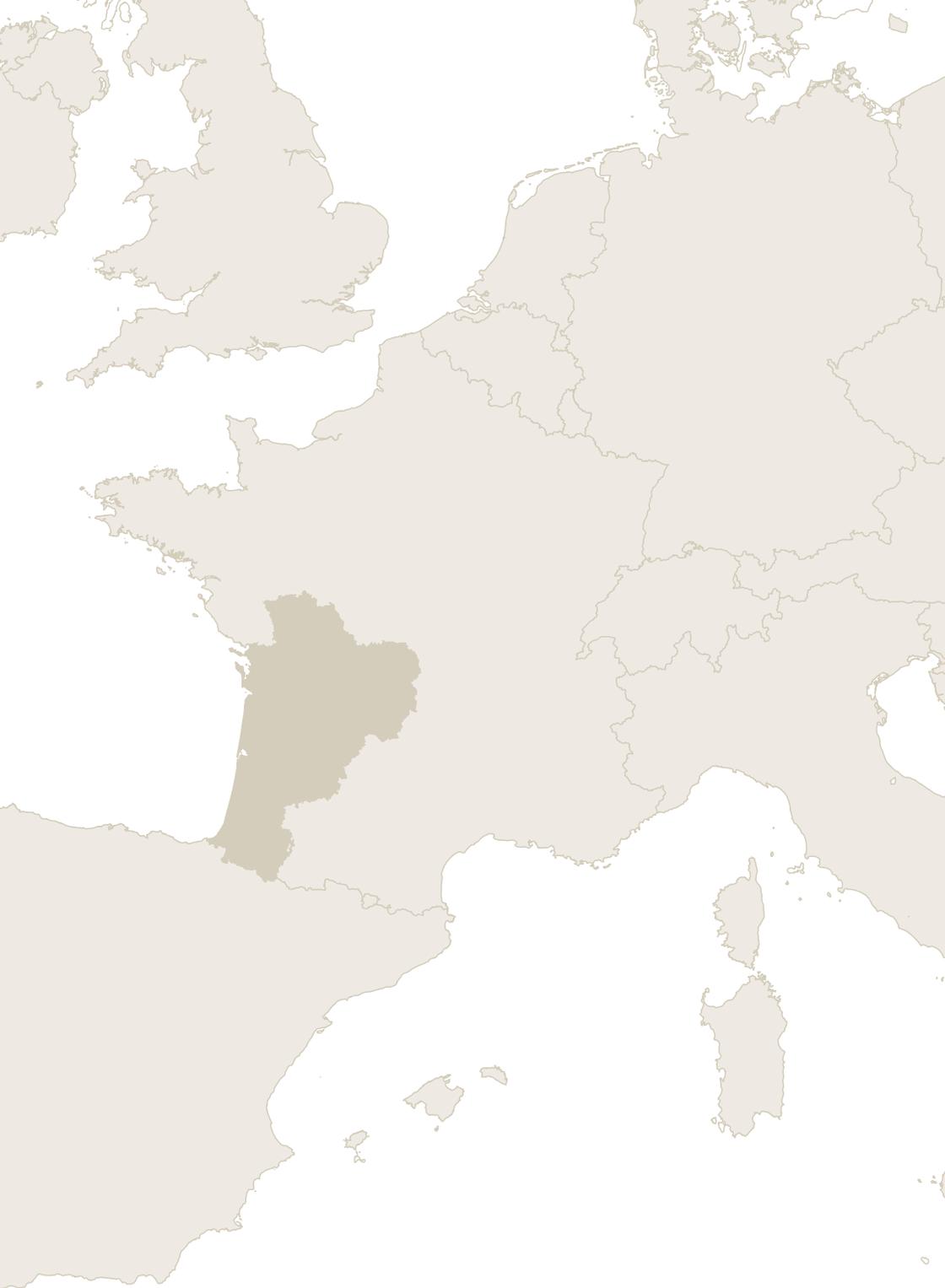
Depuis 1997, la mission « Paysage » du Conservatoire œuvre en faveur de la prise en compte des paysages régionaux. Son travail porte sur l'approfondissement de la connaissance, l'accompagnement des porteurs de démarches paysagères, la diffusion et la valorisation des paysages, en lien étroit avec les enjeux de biodiversité sur les territoires régionaux.

Fort de cette expérience, le Conservatoire s'est vu confié la réalisation du portrait des paysages de la Nouvelle-Aquitaine.

Financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et co-piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine, de nombreux acteurs du paysage ont également contribué à l'élaboration de ce premier « portrait » des paysages régionaux. La production se compose d'une cartographie des 33 secteurs paysagers et de fiches descriptives illustrées. L'ensemble du portrait des paysages de la Nouvelle-Aquitaine est à consulter à cette adresse :



[www.cren-poitou-charentes.org/paysage/connaissance-des-paysages/portrait-des-paysages-de-la-nouvelle-aquitaine](http://www.cren-poitou-charentes.org/paysage/connaissance-des-paysages/portrait-des-paysages-de-la-nouvelle-aquitaine)



# Secteurs paysagers régionaux

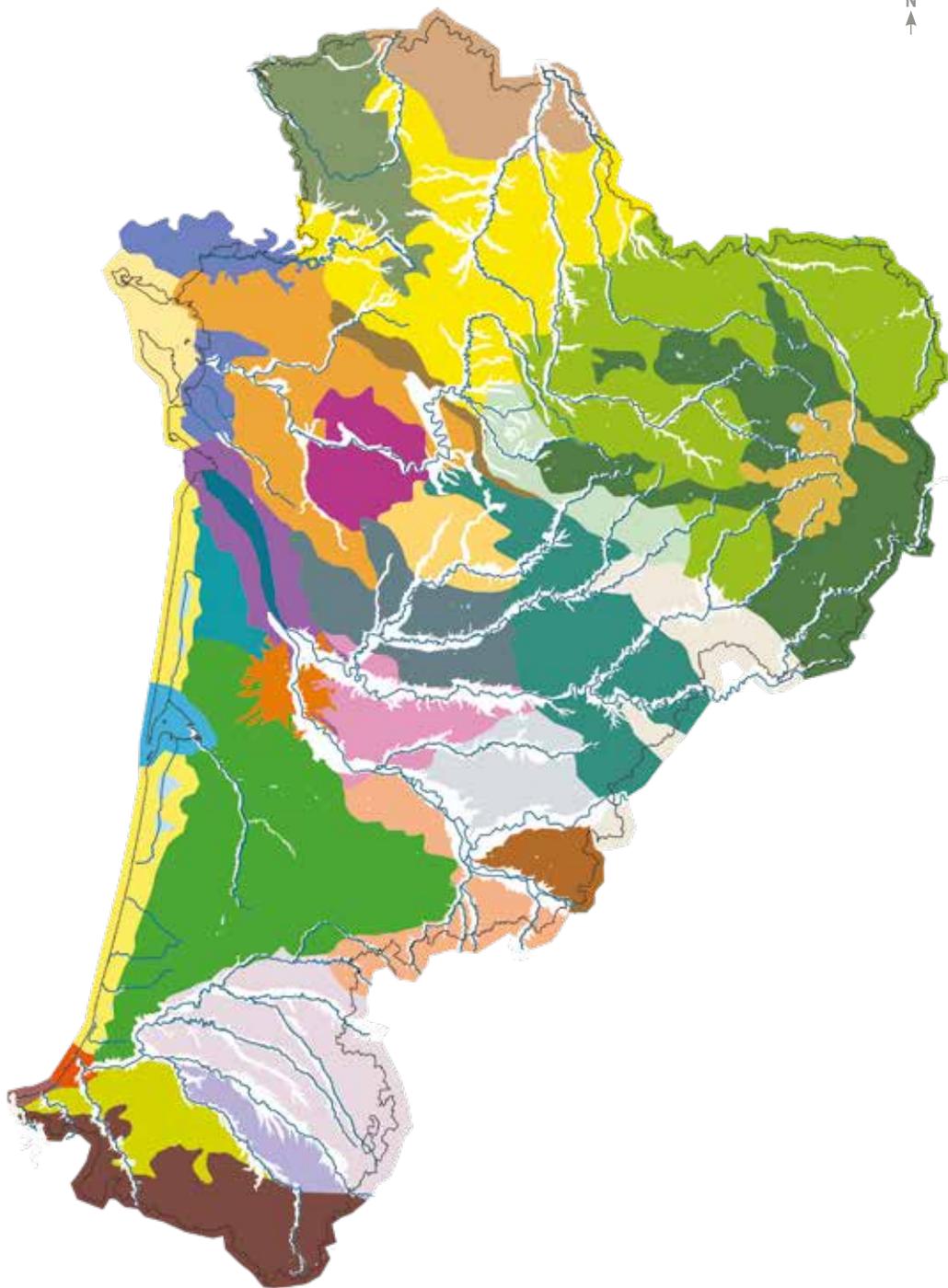
Cette carte du portrait des paysages de la Nouvelle-Aquitaine révèle l'importante diversité des paysages régionaux parmi lesquels des paysages bocagers, viticoles, forestiers, littoraux, montagnards, de plaines, etc.

À cette échelle, il faut noter le rôle fédérateur des secteurs paysagers de vallées, structurant l'ensemble des paysages régionaux. En effet, ces vallées principales concentrent bon nombre d'enjeux paysagers actuels que ce soit sur les plans économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

Bien entendu, ce portrait cartographique est à rapprocher des autres études paysagères (atlas, chartes et plans de paysage) qui complètent localement la connaissance des paysages sur les territoires.

	Agglomération côte basque		Piémont pyrénéen
	Métropole bordelaise		Double et Landais
	Plaines de l'Ouest		Périgord central
	Plaines et collines du Chalaisien - Ribérais		Marais littoraux atlantiques
	Montagne limousine		Landes du Nord-Médoc
	Îles et pertuis charentais		Bassin d'Arcachon
	Marche boisée		Collines de Guyenne
	Côte rocheuse basque		Béarn des Gaves
	Terres gasconnes et bazadaises		Montagnes pyrénéennes atlantiques
	Pays de Serres		Vignobles charentais
	Région du tuffeau		Estuaire de la Gironde
	Causses et région des grès rouges		Tursan et marches du Béarn
	Monts et hauts plateaux limousins		Vignobles bordelais et bergeracois
	Landes de Gascogne		Vallées principales
	Marche et bas plateaux limousins		Plaines du Haut-Poitou
	Contreforts limousins		Grand cordon dunaire atlantique
	Bocages deux-sévriens		

N  
↑



0 25 50 km

Sources : © CREN Poitou-Charentes (sept 2018) / IGN (BD ALTI, BD TOPO, BD CARTHAGE, 2018) / Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2012.

# Contexte

Le portrait des paysages régionaux s'inscrit dans la politique régionale en faveur des paysages de Nouvelle-Aquitaine. Dès 2017, la Région missionne le Conservatoire Régional d'Espaces naturels (CREN) de Poitou-Charentes pour dresser un portrait des paysages de Nouvelle-Aquitaine, à partir des éléments de connaissance existants. Cet état des lieux avait pour but de nourrir les réflexions sur le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

En effet, face au constat de l'hétérogénéité des données de paysage et parfois l'absence de documents sur certains territoires, l'idée d'un portrait des paysages de Nouvelle-Aquitaine s'est imposée naturellement.



# Méthode

La Région, l'État et le CREN Poitou-Charentes se sont associés pour définir une méthode satisfaisante, entre synthèse des atlas et réalités de territoire. Le portrait des paysages régionaux s'est ainsi orienté vers un état des lieux des paysages à un instant T, capable d'harmoniser la connaissance paysagère et de mobiliser les acteurs du paysage. Par conséquent, les atlas de paysage ont été confrontés à des itinéraires de prospection de terrain et des ateliers « nomades » réunissant une centaine d'acteurs du paysage en région. Ces derniers ont guidé les choix de secteurs paysagers (délimitation, dénomination) et largement facilité la caractérisation de chacun d'entre eux. L'exemple le plus révélateur de cette méthode est la (re) connaissance du secteur paysager de « l'Estuaire de la Gironde ».



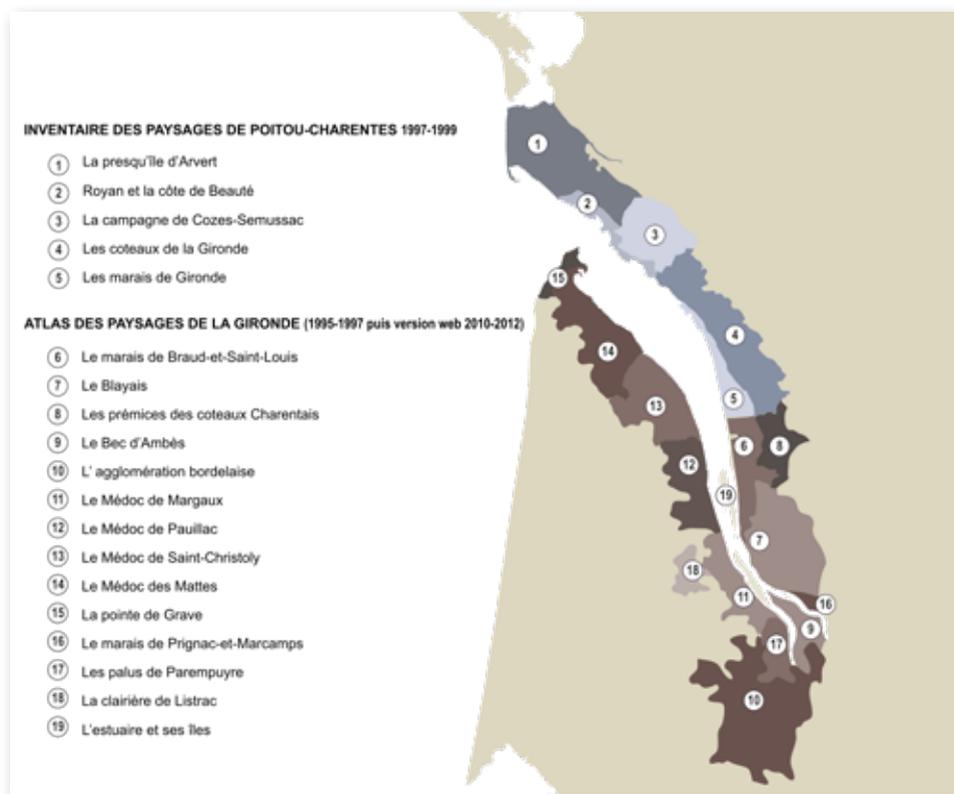




# Estuaire de la Gironde

Plus vaste estuaire d'Europe, ce paysage de terres et d'eau emblématique de la région ne se limite visuellement que par des horizons lointains, comme pour évoquer l'immensité océane à laquelle il est lié historiquement. Toutefois, d'amont en aval, de nombreux sous-secteurs (unités paysagères des atlas de paysage) s'y côtoient, mêlant tour à tour des paysages insulaires, des vignobles, des falaises, des ports, des industries et des marais qui enrichissent localement ce vaste secteur paysager implanté au cœur de la Nouvelle-Aquitaine.

## Les unités paysagères de l'estuaire *d'après les Atlas de paysage existants*

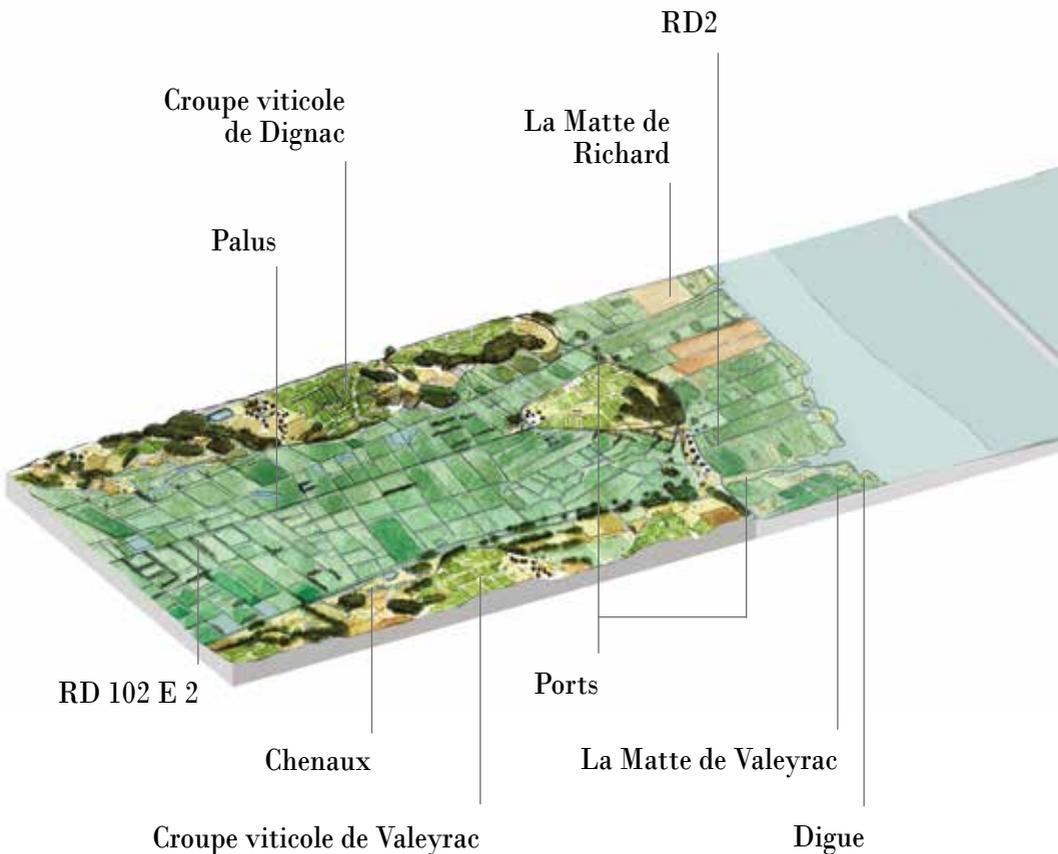


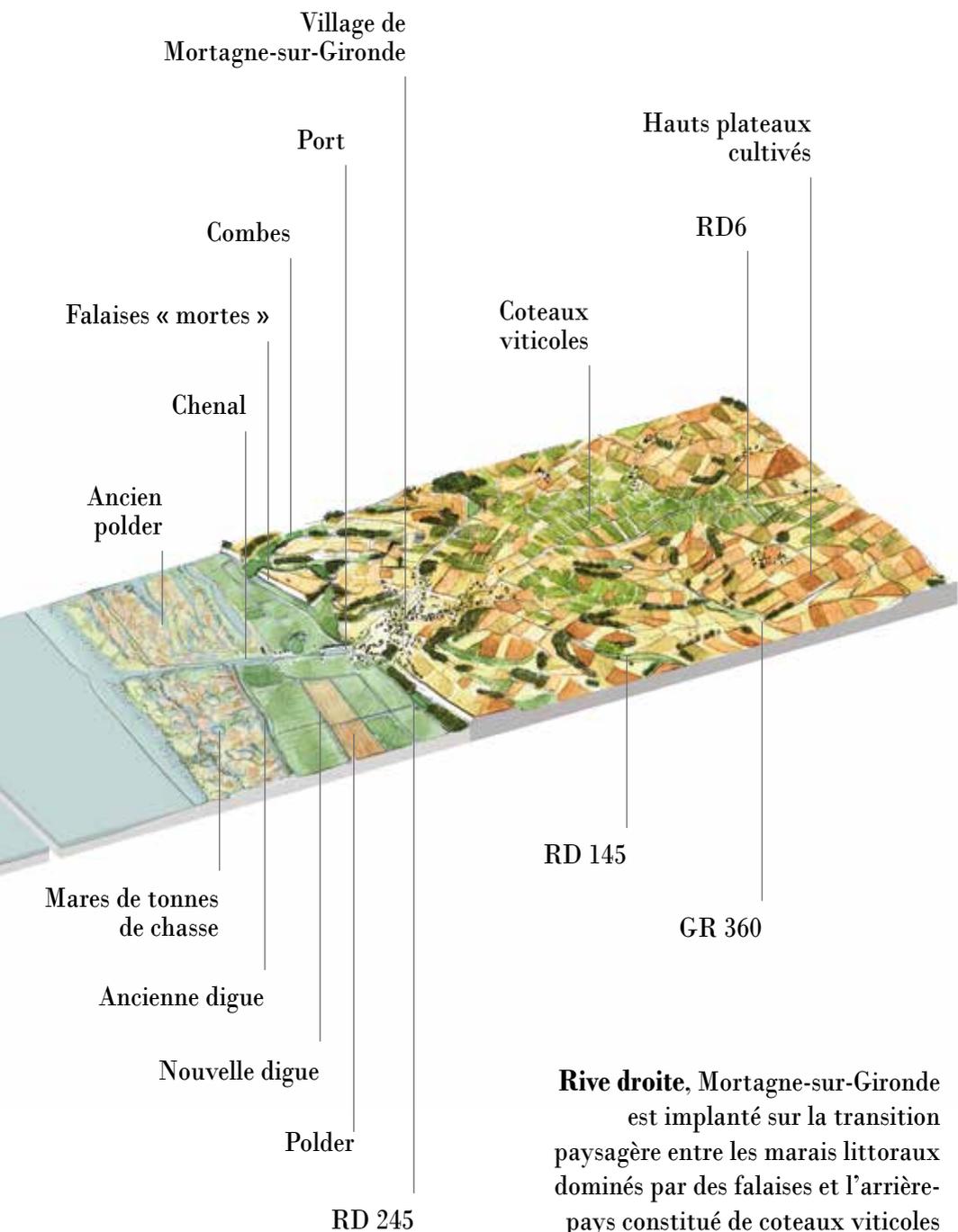


Source : IGN, Assemblage des cartes de l'État major (1820-1866)

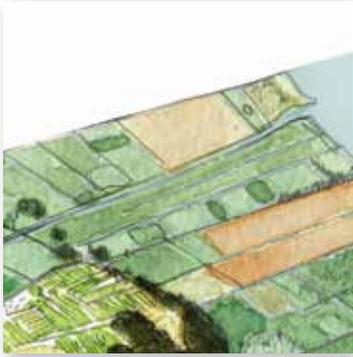
*Porte ouverte sur le monde, il [l'estuaire] hérite d'une riche histoire liée aux échanges commerciaux, à la navigation et au tourisme, qui ont marqué les aménagements : les ports (Bordeaux et les autres), la maîtrise de l'eau, l'architecture, la dimension balnéaire avec Royan, les sites archéologiques et militaires. Incontestablement, l'estuaire a une personnalité propre. Portrait des paysages de la Nouvelle-Aquitaine.*

**Rive gauche,** Valeyrac est à l'interface entre les croupes viticoles du Médoc et les grands marais qui s'étirent jusqu'à la Pointe de Grave.



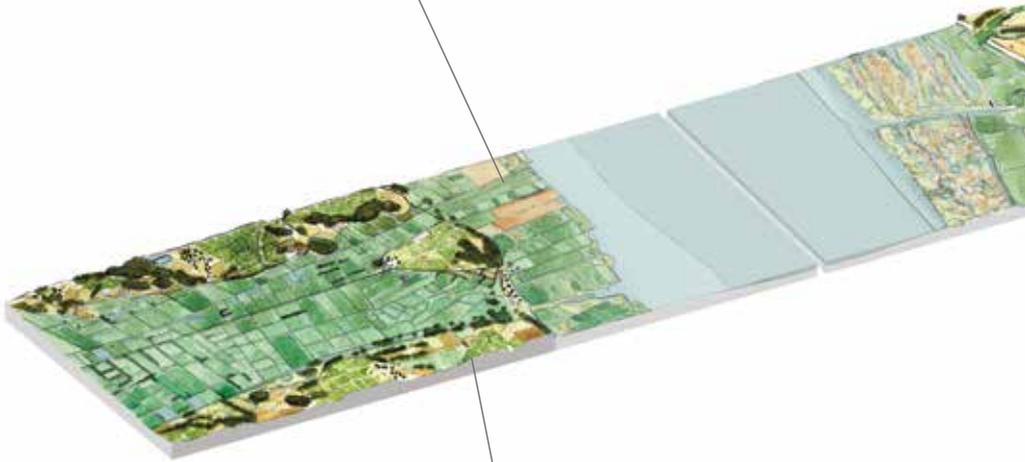


**Rive droite**, Mortagne-sur-Gironde est implanté sur la transition paysagère entre les marais littoraux dominés par des falaises et l'arrière-pays constitué de coteaux viticoles et de hauts plateaux cultivés.



### **Le Médoc des mattes**

Au Nord de Valeyrac, chenaux, canaux et « coulants » se multiplient derrière la digue pour organiser de vastes marais humides appelés « mattes ».



### **Le Médoc de Saint-Christoly**

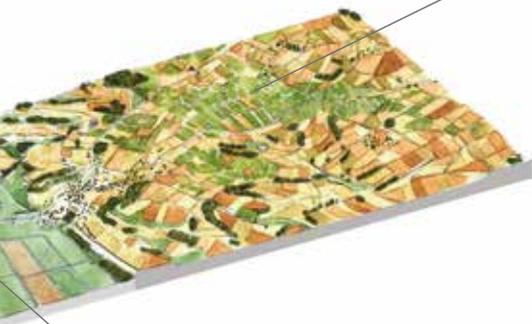
Entre l'estuaire et la forêt des Landes, de nombreuses « îles » viticoles apparaissent entre Saint-Seurin-de-Cadourne au sud et Valeyrac au nord. Ces terres de graves surplombent légèrement les marais intérieurs.



## Les coteaux de la Gironde

Ce paysage vallonné de coteaux calcaires, de parcelles de vigne et de cultures céréalières longe sur environ 30 km le fleuve, sur une bande de 5 à 10 km dans les terres hautes.

D'étroits vallons secs, appelés « combes », entaillent le plateau en direction de l'estuaire.



## Les marais de Gironde

Une frange de marais humides borde l'estuaire en rive droite. À Mortagne-sur-Gironde, la récente dépollérisation de certains secteurs de marais jadis cultivés ajoute à la mosaïque paysagère locale.

## Principaux enjeux identifiés

Les rivages du passé inscrits dans les falaises ou autres corniches constituent un repère spatial et une mémoire... Ces marques témoignent du risque de submersion.

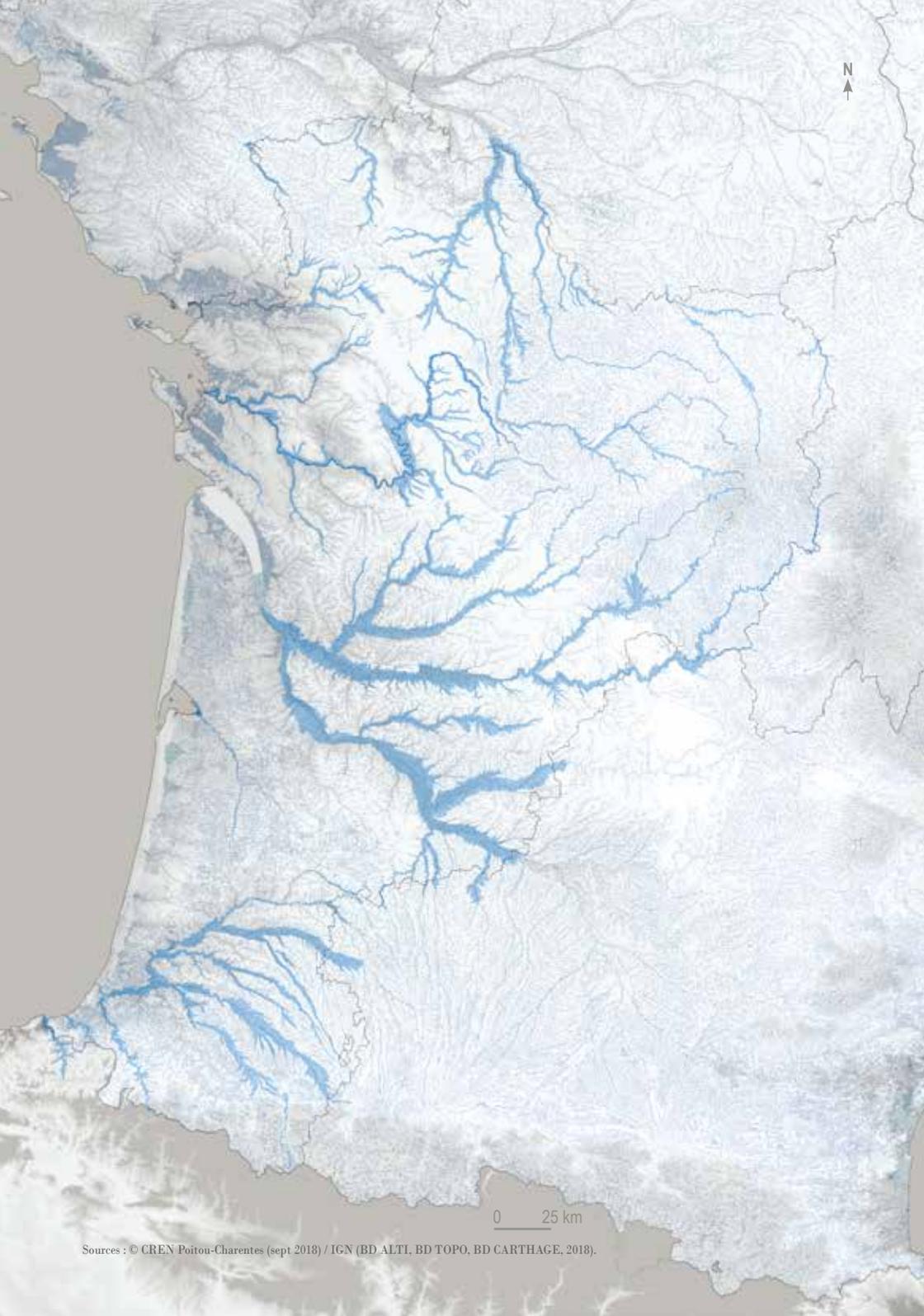
Rappelons ici quelques orientations de la charte environnementale et paysagère de l'estuaire de la Gironde réalisée en 2006 par l'Agence Folléa-Gautier : reconquérir des sites pour des activités agricoles gestionnaires de qualité(s), préserver des sites de nature réinventés, faire de l'estuaire un espace agréable à vivre et à habiter par le confortement des qualités du patrimoine bâti des bourgs, villages et des ports, etc.

Enfin, la charte du PNR Médoc (décret officiel du 24 mai 2019) inscrit dans l'axe 1 « Presqu'île évolutive, le Médoc vise à accorder ses activités humaines avec ses dynamiques naturelles ».



# Vallées principales

Leurs spécificités naissent bien évidemment des différents contextes de territoires traversés : vallées sinueuses sur sols argileux, vallées creusées dans le granit, gorges, vallées à falaises portant des châteaux forts, amples méandres au sein des plaines calcaires, larges vallées aux multiples bras d'eau, inondées l'hiver et qui font remonter la mer jusque très loin dans les terres... Les vallées sont également sources d'inspirations artistiques... Elles présentent le paradoxe de constituer un formidable réservoir de diversité paysagère et d'attractivité régionale, mais dans le même temps de fragilité et de sensibilité paysagère.



N  
↑

0 25 km

Sources : © CREN Poitou-Charentes (sept 2018) / IGN (BD ALTI, BD TOPO, BD CARTHAGE, 2013).

# Zoom sur la vallée de la Charente

Avec la Vienne, la Garonne, la Dordogne et l'Adour, le fleuve Charente structure fortement l'identité paysagère de la Nouvelle-Aquitaine. À travers leurs tracés, leur histoire et les paysages qu'ils traversent, ces fleuves se font les ambassadeurs de la formidable richesse des paysages régionaux. Ainsi, la Charente prend sa source au pied des hauts plateaux limousins puis chemine, indécise, vers l'océan en dialoguant avec des paysages bocagers, semi-bocagers, forestiers, urbains, viticoles, de plaines cultivées et de marais littoraux.





## *— À la source, les plateaux limousins et leurs innombrables vallons*



© CEN Limousin

*Ceinture de boisements feuillus autour de la lande de Puy Doumeau, La Chapelle-Montbrandeix (87).*



© CEN Limousin

*Le fond plat de la vallée du Bandiat vers La Chapelle-Montbrandeix (87) présente de belles prairies humides pacagées, encadrées par la forêt sur les versants ou pourtours.*



© CEN Limousin

*Fermeture progressive du paysage et de la lande par colonisation des ligneux pionniers.*

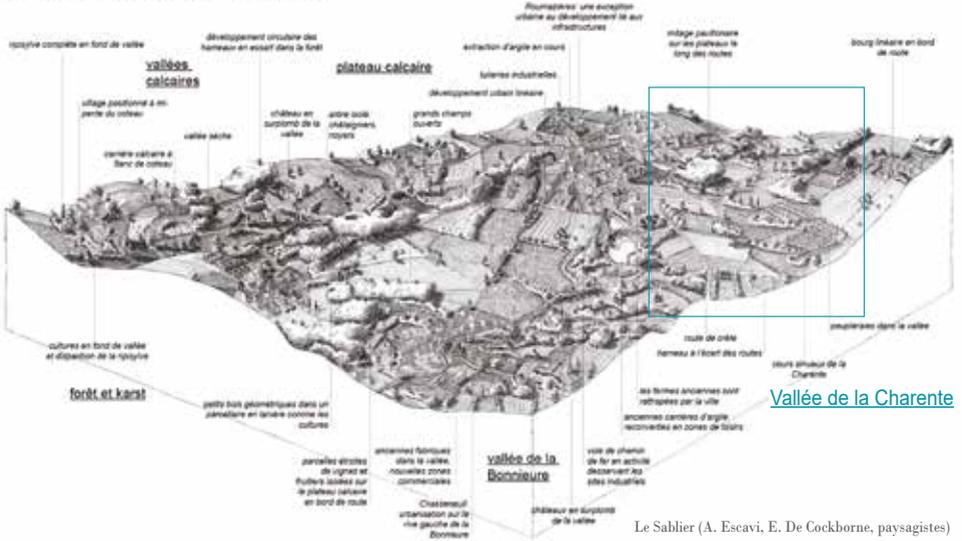
À l'échelle des paysages régionaux, le site d'intervention du CEN Nouvelle-Aquitaine des « Landes et prairies de Puy Doumeau » se situe dans le secteur paysager des « Monts et hauts plateaux limousins » où la conjugaison des reliefs avec un étagement des boisements (peuplements résineux en zone de crête et feuillus en bas de versant) participe à des ambiances proches de celles que procure la basse montagne.

La part importante autour du site, et même à l'échelle communale, de prairies permanentes et temporaires avec quelques éléments bocagers, s'explique par la spécialisation de l'élevage en production de bovins viande. Toutefois, l'ambiance forestière demeure très marquée sur et autour du site avec des habitats de fonds de vallons fragmentés (quelques parcelles de landes humides atlantiques, de prairies humides à Molinie, de mégaphorbiaies...).

Localement, aux côtés du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, les actions prioritaires du CEN sont de pérenniser les maîtrises d'usage vers des baux civils ou emphytéotiques. Il a également pour volonté de poursuivre le développement des partenariats agricoles sur site pour en assurer l'entretien par pâturage extensif bovin dans le but de maintenir les habitats remarquables dans un bon état de conservation.

# — Une vallée qui s'assagit en Charente-Limousine

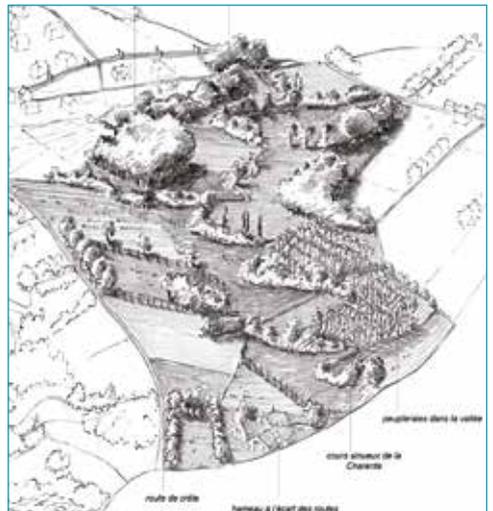
LES TERRES CHAUDES: BLOC PAYSAGER REPRÉSENTANT LE PLATEAU CALCAIRE ET LEURS VALLÉES SÈCHES, LES VALLÉES DE LA CHARENTE ET DE LA BONNEIEURE, LES FORÊTS KARSTIQUES



Le Sablier (A. Escavi, E. De Cockborne, paysagistes)

L'antenne Paysage du Conservatoire a accompagné le Pays de Charente limousine et ses partenaires lors de l'élaboration de la charte architecturale et paysagère par le cabinet l'Atelier du Sablier. À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, ce territoire ménage une transition entre le secteur paysager des « Monts et hauts plateaux limousins » avec la partie septentrionale des « Plaines du Haut-Poitou » et celui des « Contreforts limousins ». Ici, la Charente s'apparente à une vallée discrète car très en amont du fleuve. Avec l'élargissement de la vallée près de Roumazières-Loubert au passage du socle cristallin aux assises calcaires, les prairies inondables et les bois marécageux sont remplacés peu à peu par les cultures intensives. À noter également, la présence d'un bâti de caractère à la confluence avec les petites vallées

affluentes : logis, châteaux, moulins. Sur le territoire, le CEN a porté récemment une assistance technique sur la vallée du Son (Château de Nieul) et pour le creusement de mares à Presnignac.



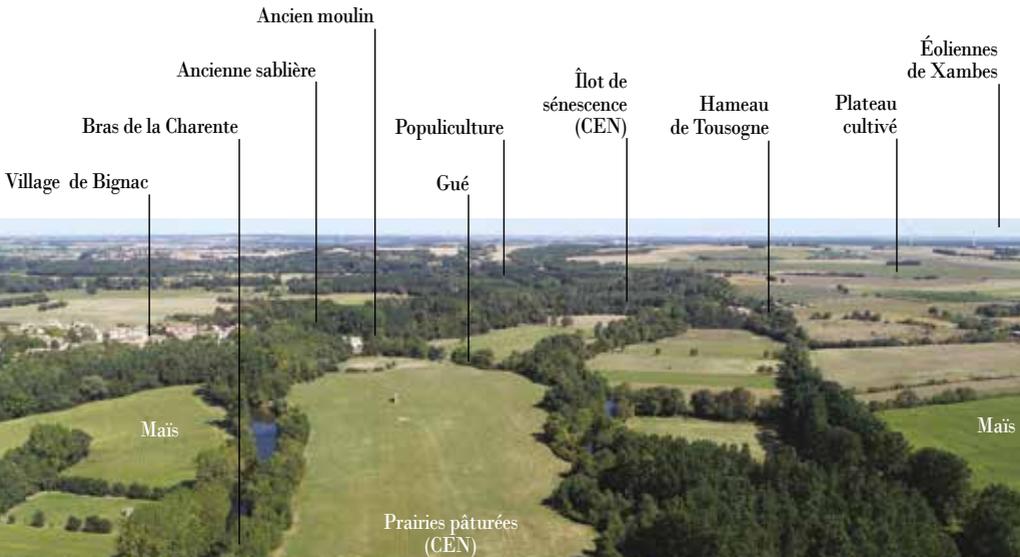
## — Les îles de Vouharte, une reconquête paysagère et écologique

Au sein des paysages régionaux, le site des « Prairies de Vouharte » appartient à la vallée de la Charente en amont d'Angoulême où les méandres se font plus amples. Ici, le lit majeur du fleuve s'élargit nettement en traversant la partie orientale des « Plaines de l'ouest » et leur paysage de champs ouverts aux horizons lointains. Les réaménagements fonciers successifs et la standardisation des modes culturels se traduisent localement par le développement de grandes parcelles maïsicoles aux dépens des prairies de fauche ou de pâturage.

À l'instar de nombreuses vallées alluviales du nord de la région, cette portion de vallée se signale davantage

par les masses boisées qui l'accompagnent (peupleraies et ripisylves) que par la présence de l'eau. Ainsi, accessible par une parcelle et quelques passages à gué, le site se compose d'îles alluviales ceinturées par les différents bras du fleuve, lui-même accompagné d'une ripisylve arborée se confondant parfois avec les boisements.

L'action écologique et paysagère conduite par le CEN comprend : le démantèlement d'un mobil home, la refaçon de passages à gué, la conversion en prairies pâturées d'anciennes cultures, la gestion du patrimoine arboré et le maintien de la ripisylve (formation d'arbres taillés en têtard).

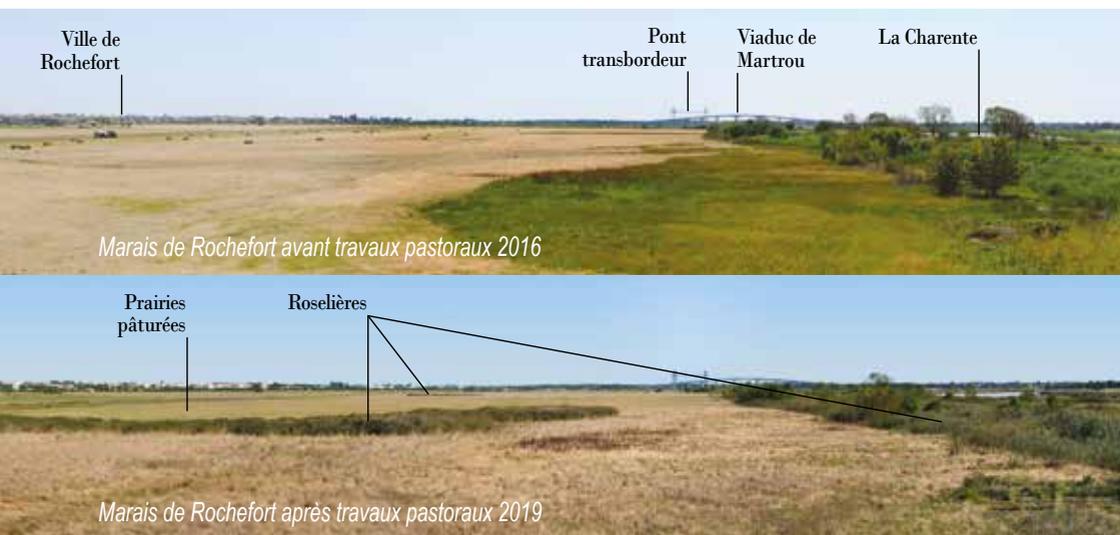


## — Le fleuve Charente en Rochefortais, un Grand Site de France en projet

La position rétro-littorale du Rochefortais lui vaut d'être à l'interface entre le secteur paysager intérieur des « Plaines de l'Ouest » et celui des « Marais littoraux atlantiques » où le fleuve revêt une configuration estuarienne.

Cette singularité, couplée à un patrimoine bâti remarquable, a motivé la Communauté d'Agglomération Roche-

fort Océan (CARO) dans le portage du projet Grand Site de l'Estuaire de la Charente et de l'Arsenal de Rochefort. La qualité des paysages rochefortais est une réalité tangible : la diversité d'ambiances terrestres à océanes, les événements paysagers créés par leurs confrontations soudaines et parfois très inattendues, participent activement de cet attrait.



Soucieux d'accompagner les acteurs dans cette ambitieuse démarche paysagère, avec le soutien financier de la Région, l'antenne Paysage du CEN a piloté deux ateliers de paysage sur le territoire. Le premier s'est intéressé à accompagner et maîtriser la relation entre les bourgs et le fleuve Charente et le second a permis de proposer des clés pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue en amont de Rochefort par les projets de paysage. Ces deux ateliers ont été réalisés par l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) de Versailles Marseille.

L'intervention du CEN réside également dans la gestion des espaces naturels de l'ancien terrain militaire du Centre École de l'Aéronautique Navale (CEAN) de Rochefort qui s'inscrit dans un vaste réseau de sites du Conservatoire du Littoral déjà confiés au CEN. L'antenne Paysage y accompagne les partenaires dans un projet de valorisation du site (diagnostic paysager et avant-projet), soucieux de (ré)concilier économie, biodiversité et paysage.

# Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine est un outil au service de la biodiversité. Il agit depuis 1990 pour garantir la préservation à long terme d'un patrimoine naturel ayant un intérêt écologique et paysager remarquable.

Véritable appui pour les acteurs du territoire (collectivités territoriales, agriculteurs, camps militaires, exploitants de carrières...), son action est conduite en concertation avec les communautés scientifiques et naturalistes.

C'est par la maîtrise foncière et d'usage que le CEN Nouvelle-Aquitaine peut protéger et restaurer l'environnement. Aussi, il assiste les porteurs de projet qui souhaitent gérer et mettre en valeur leurs propres espaces naturels. À travers ses inventaires et ses plans

d'actions, le Conservatoire détermine les périmètres d'intervention et les objectifs de préservation des milieux.

Fort de ses solides relations partenariales avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les conseils départementaux, le Conservatoire est un élément incontournable de la protection et de la gestion des espaces naturels. Son agrément État et Région lui permet d'être désigné comme partenaire majeur des politiques publiques, de l'Union européenne et des agences de l'eau.

Membre de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le CEN Nouvelle-Aquitaine anime également un réseau de gestionnaires de zones humides, principalement en Pyrénées-Atlantiques et sur les plateaux du Limousin, importants fournisseurs d'eau.



# Le paysage au service de la biodiversité

Parce que la préservation de la biodiversité va bien au-delà de la mise en réserve de la nature et touche nos espaces de vie du quotidien, les individus et les sociétés prennent progressivement conscience que leurs activités ont des effets plus ou moins immédiats sur le patrimoine vivant.

Grâce aux connaissances scientifiques, l'érosion de la biodiversité est un fait. Elle recouvre : la diversité des milieux de vie à toutes les échelles (océans, prairies, forêts... ou les espaces végétalisés en ville) ; la diversité des espèces (y compris l'espèce humaine) qui vivent dans ces milieux, qui sont en relation les unes avec les autres (prédation, coopération...) et avec leurs milieux de vie ; la diversité des individus au sein de chaque espèce (diversité génétique).

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelation »<sup>(1)</sup>. Cette définition offre un éclairage différent et complémentaire sur les questions de fonctionnements des territoires et des écosystèmes.

C'est tout d'abord la **perception** qui est indissociable du paysage. La découverte d'un paysage, en agissant sur nos sens, génère toujours des impressions ou des sentiments. Cerner les perceptions permet de mieux construire des objectifs (des désirs) communs.

C'est ensuite l'**espace** dont les caractéristiques sont des données que l'Homme en tant qu'espèce intègre de manière naturelle dès lors qu'il cherche à se nourrir, s'alimenter, s'abriter ou se reproduire. La qualité de l'espace est un élément déterminant du cadre de vie et des paysages. Il nourrit le travail des concepteurs et des artistes.

C'est enfin le **temps**. La conscience du temps qui passe permet à l'Homme d'appréhender le fait que son action s'inscrit dans différents processus dynamiques, touchant aux contextes géographiques (physiques, naturels), historiques, socio-économiques et techniques (pratiques agricoles, touristiques...).

Sur cette base d'approche commune aux acteurs intervenant dans le champ du paysage, la mission Paysage œuvre sur :

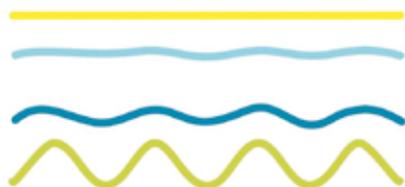
- la connaissance régionale des paysages et l'aide à la détermination d'unités paysagères,
- l'analyse paysagère territoriale, avec la mise en évidence d'enjeux et de dynamiques d'évolutions locales,
- la caractérisation paysagère de sites et espaces naturels gérés ; il s'agit d'associer des objectifs de paysage aux modalités de gestion, d'appuyer les partenaires sur la prise en compte du paysage dans leurs actions, de développer des outils d'accompagnement et de suivi : blocs-diagrammes, observatoires photographiques, vues par drone, etc.

(1) définition du paysage extraite de la Convention européenne du paysage, Florence, 2000.

# Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine

Le Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine (RPNA) regroupe différents acteurs publics et privés, ayant pour motivation commune la qualité des paysages régionaux. Créé à l'initiative de cinq entités - la DREAL<sup>(2)</sup> Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le CEN<sup>(1)</sup> Nouvelle-Aquitaine, l'URCAUE<sup>(3)</sup> Nouvelle-Aquitaine et l'ENSAP<sup>(4)</sup> Bordeaux - ce réseau est ouvert à tous les acteurs de Nouvelle-Aquitaine qui souhaitent s'y impliquer.

Les objectifs principaux du RPNA sont : l'amélioration progressive de la qualité et du nombre des interventions paysagères sur les territoires de la région ; le maintien de la diversité paysagère régionale et sa prise en compte dans les aménagements qui y sont entrepris ; la mise en relation pérenne des acteurs publics du paysage ; la mise en commun des pratiques, des expériences ou des réalisations concrètes dans le domaine du paysage, à différentes échelles et issues de différentes approches en vue de la formulation d'une politique d'ensemble ; et la formation réciproque des membres du réseau aux différentes problématiques du paysage en Nouvelle-Aquitaine.



Réseau  
Paysage  
Nouvelle-Aquitaine

(1) CEN : Conservatoire d'espaces naturels

(2) DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

(3) URCAUE : Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

(4) ENSAP : École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux



# Bibliographie

## Principales sources utilisées pour l'élaboration du portrait

**Agence B. Folléa – C. Gautier, Bureau d'études GEREa et Atelier de l'Isthme, Cédric Lavigne, ChevalVert.** *Atlas des paysages de la Gironde*. Département de la Gironde. 2010.

**A'urba / Mollat.** *Atlas de la métropole bordelaise, BLF photogravure SA, Gradignan*. 2001. 169 p. ISBN 2-909351-72-6

**Bertin S., Bonneaud F., Chauvin M., Chevallier P., Schmutz T., Sirieys H., Verdier M..** *Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne*. 2016

**BKM, Cabinet Régional d'Études pour l'Habitat et l'Aménagement (CRÉHAM), Galop D.** *Document de référence préalable à l'établissement d'une charte des paysages*. Direction départementale de l'Équipement de la Dordogne et Direction Régionale de l'Environnement Aquitaine. 1999. 107 p.

**Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes - Cabinet d'études OUTSIDE, Michel COLLIN architecte-paysagiste DPLG.** *Atlas des paysages de Poitou-Charentes*. 1999. Tomes I et II.

**Direction régionale de l'Environnement du Limousin.** *Paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux*. Agence B. Folléa – C. Gautier, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Limoges. Direction Régionale de l'Environnement du Limousin - Université de Limoges - Région Limousin. 2005. 215 p.

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin.** *Les structures paysagères du plateau de Millevaches : analyse des unités de paysage dans la moitié sud du Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin*. Atelier limousin d'urbanisme, de paysage et d'aménagement. 2013. 233 p.

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.** *Atlas régional*. 2016. 43 p.

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie.** *Atlas régional*. 2016. 43 p.

**Pays Médoc.** *Parc Naturel Régional du Médoc : Avant-Projet de charte 2017-2032*. 2017. 254 p.

**Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.** *Charte du parc 2014-2016*. 2013. 284 p.

**Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.** *Diagnostic territorial*. 2014. 276 p.

**Platel J.P. et Dubreuilh J.** in Lajoinie J.P., Autran J., Bonijoly D., Fourniguet J.. *Grandes étapes de l'histoire géologique de quatre régions françaises. Rapport BRGM 86-SGN-424-GEO.* 1986. 18 p. 12 planches.

**Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.** *Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.* 2015. 115 p. ISBN 978-2-11-139325-7

**Morel Delaigue Paysagistes, Géodes, Heulmé E. et Petitjean M..** *Atlas des paysages en Pyrénées-Atlantiques.* 2001. 76 p.

**Région Nouvelle-Aquitaine.** *Atlas régional.* Direction à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale de la Nouvelle-Aquitaine. 2016. 200 p.

# Remerciements

Jordane Ancelin, Mélissa Archipczuk, Florence Bédéneau, Simon Bouet, Didier Branca, Christelle Brochard, Thierry Buisnière, Emmanuel Capelli, Virginie Casterot, Marion Chaboussie, Anne-Sophie Chaplain, Bertrand Chaussat, Alain De Nayer, Sophie de Stoppeleire, Alexandra Dibon, Cécile Dubosc, Agnès Ducat, Valérie Dupis, Hélène Durand, Grégory Épaul, François Esnault, Sonia Fontaine, Françoise Gaillard, Cécile Gallato, Michel Gallice, Émilie Gayet, Éléonore Geneau, Bernard Gourguechon, Nathalie Hérard, Pauline Héraud, Frédérique Larinier, Chloé Legrand, Florence Leplé, Jean-Luc Lestruhaut, Bruno Liénard, Dominique Louis, Nadia Mabile, Giovanna Marinoni, Cyrille Marlin, Cathy Mignon-Linet, Marie-Hélène Mobetie, Sandra Nicolle, Émilie Partaud, Xabina Petrissans-Iturburua, Jean-Pierre Platel, Didier Poncet, Jean-Baptiste Pozzer, Sylvain Provost, Séverine Pucheu, Claire Ragot, Marie-Thérèse Rego, Marianne Rulier, Patricia Saint-Amon, Françoise Sire, Clémence Teule, Guy Tournerie, Isabelle Vauquois, Séverine Verdier, Justine Vidal, Carole Violon, Jean-Louis Yengué.

Avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et l'assistance technique de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.





Photo NASA/GSFC - MODIS Rapid Response Project. Satellite Terra. 19/03/2003



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Site de Poitiers  
44 boulevard Pont-Achard  
86000 Poitiers  
Tél. 05 49 50 42 59  
[contact@cren-poitou-charentes.org](mailto:contact@cren-poitou-charentes.org)

Éditions Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine 2019  
avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

*Photos et illustrations © CREN Poitou-Charentes sauf mention contraire*



REGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

